15-602F
no. 78
c. 3

Division des entrées-sorties

STATISTICS CANADA STATISTIQUE CANADA
1999
LIBRARY BIBLIOTHÈQUE

Cahier technique

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Entrées-Sorties
Cahier technique

La série de cahiers techniques de la division des entrées-sorties est destinée aux utilisateurs qui s'intéressent aux tableaux d'entrées-sorties et aux recherches connexes pour fins d'analyses et d'applications. Les lecteurs des cahiers techniques sont invités à communiquer avec les auteurs en apportant commentaires et suggestions. Une liste complète des titres en circulation apparaît à la fin de cet ouvrage.

Les cahiers techniques sont distribués aux bureaux régionaux de Statistique Canada ainsi qu'aux bureaux de la statistique des provinces. La liste des cahiers techniques apparaît dans: "Liste de documents supplémentaires" (11-207). Un jeu complet est disponible à la Bibliothèque de Statistique Canada pour fin de consultation.

Pour obtenir une liste des titres et/ou un cahier particulier veuillez communiquer avec:

Consultation et marketing
Division des entrées-sorties
Statistique Canada
23ième Etage, édifice R.H. Coats
Ottawa, Ontario, K1A 0T6
(613) 951-3697

Statistique Canada
Études analytiques et comptes nationaux
Système de comptabilité nationale
Division des entrées-sorties

Intégration des comptes provinciaux de la production

78-F

Rapport du groupe de travail provincial, Division des entrées-sorties

juin 1994

RÉSUMÉ

Le présent rapport sur l'intégration des comptes de la production provinciale par le Groupe de travail provincial découle d'une demande faite par le Comité de mise en oeuvre et de révision historique du SCN au cours de sa réunion du 14 octobre 1993. Le groupe avait le mandat de relever les différences conceptuelles et méthodologiques entre les trois estimations du PIB [produites par les divisions DMAI, DES et DCNE] et de résoudre ces différences de manière à définir un cadre conceptuel unique pour mesurer le PIB provincial. Voici les principales conclusions auxquelles le groupe est parvenu :

(1) Le PIB pour le secteur des entreprises devrait être réparti entre les dix provinces et les deux territoires. Cependant, pour le secteur hors entreprises, il faudrait créer une treizième région qui prendrait en compte l'activité des «enclaves territoriales» telles que les ambassades et les bases du MDN à l'étranger. Une démarche semblable devrait être utilisée pour les organisations religieuses établies à l'extérieur du pays. (point 1, page 2)

(2) Les dépenses et les recettes du gouvernement fédéral devraient être réparties par province en fonction de la province de résidence de l'opération en utilisant les diverses méthodes décrites dans la note de la DES du 28 octobre 1993. (point 2(a), page 4)

(3) Les subventions devraient être réparties selon la province de production. (point 2(b), page 5)

(4) La DES traite toutes les taxes sur les marchandises comme une taxe à la consommation, tandis que la DCNE traite la taxe de vente fédérale comme une taxe à la production, et les autres comme une taxe à la consommation. L'institution de la TPS en 1991 a eu pour effet de supprimer cette différence. Les différences relevées en 1990 seront signalées au moyen de notes dans les tableaux de la DES et de la DCNE. (point 2(c), page 5)

(5) *Les méthodes employées pour répartir les différents secteurs d'activité entre les provinces sont décrites. (pages 5-11)*

(6) *Salaires et traitements dans la balance des paiements*

À l'heure actuelle, les salaires et traitements versés par les organismes internationaux au Canada ainsi que les salaires et les traitements versés aux travailleurs frontaliers sont traités comme des services dans le compte de la balance des paiements canadienne. Le nouveau SCN recommande que la rémunération de tels employés soit comptabilisée comme un revenu. Cette façon de procéder sera adoptée lors de la prochaine révision historique. (point 1, page 12)

(7) *Programme d'encouragement du secteur pétrolier (PEPS)*

Selon le SCN, l'exploration minière, qu'elle soit couronnée de succès ou non, est traitée comme de la formation de capital fixe. Les subventions PEPS versées au début des années 80 étaient destinées à financer les dépenses d'investissement en forage. Conformément au SCN, on a inclus ces dépenses d'exploration dans les valeurs de la formation de capital fixe et du stock de capital à partir desquelles on calcule l'amortissement annuel.

Toutefois, aux fins de l'impôt sur le revenu, la compagnie ne peut inclure l'amortissement propre à ces actifs dans ses livres. Le problème est donc de rapprocher les bénéfices tirés des données de l'impôt sur le revenu et les bénéfices nets du SCN. En gros, ce n'est pas vraiment un problème, puisqu'il existe généralement des puits productifs qui permettent d'amortir le coût des puits secs. Cependant, la production peut parfois être insuffisante, ce qui signifie un important amortissement porté en déduction d'une production (presque) nulle.

Il a donc été convenu que, dans ce cas uniquement, le PEPS devrait être capitalisé dans la période de paiement/rentrée et, ensuite, soustrait du stock de capital. Le montant surestimé de

l'amortissement dans le PIB s'en trouverait donc ainsi réduit. Mais, comme la somme des 13 comptes régionaux doit être égale au total national, le redressement PESP devra être compensé dans d'autres provinces en attendant les révisions historiques de 1997. (N° 2, page 12).

(8) Répartition provinciale des dépenses en immobilisations au titre du matériel flottant par la Division de l'investissement et du stock de capital (DISC)

La DISC répartit actuellement les dépenses en immobilisations au titre du matériel flottant en fonction des sources des recettes provinciales. Il faudrait étudier cette procédure en fonction du SCN afin de garantir que les dépenses en immobilisations soient cohérentes avec la répartition de la production au niveau provincial. Compte tenu des délais pour les comptes d'entrées-sorties repères provinciaux de 1990, les éventuelles corrections devraient être incorporées au moment de la prochaine révision historique. (N° 3, page 13).

9) Intérêt sur la dette publique

La DCNE mettra au point une meilleure procédure pour la répartition provinciale de l'intérêt sur la dette publique. (point 4, page 13)

(10) Mise en oeuvre des recommandations du groupe de travail et leur implication pour la révision des séries chronologiques des comptes de production.

Le groupe de travail a défini les concepts et les méthodes à employer pour les comptes provinciaux de référence de 1990. Son mandat ne concerne pas la mise en oeuvre des recommandations touchant les comptes de production historiques. Par ailleurs, si la DCNE et la DMAI harmonisaient leurs estimations de 1990 avec les comptes des entrées et sorties de référence, cela risque de créer une solution de continuité dans la série chronologique et celle-ci ne pourrait être corrigée qu'au moment de la prochaine révision historique. La DMAI révisera ses données à partir de 1984 en dollars courants de manière à ce qu'elles correspondent avec celles de la DES pour le PIB par secteur

d'activité en dollars courants. Les estimations du PIB quant au secteur agricole dans les comptes des entrées et sorties demeureront toutefois différentes en 1984 et en 1988, parce que la DES tiendra compte des révisions intersensitaires de ces deux années dans la prochaine révision historique. La DCNE révisera ses données jusqu'en 1981 mais demeurera basée sur les comptes nationaux des revenus et dépenses de référence jusqu'à la prochaine révision historique. (Point 5, page 14)

INTÉGRATION DES COMPTES PROVINCIAUX DE PRODUCTION

RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL PROVINCIAL

Introduction : *À l'automne de 1994, le système canadien de comptabilité nationale (SCCN) comportera trois ensembles distincts d'estimations du produit intérieur brut (PIB) en prix courants pour les provinces en 1990. Les divisions des comptes nationaux et de l'environnement (DCNE), des mesures et analyses des industries (DMAI) et des entrées-sorties (DES) produiront ces estimations. Le Comité de mise en oeuvre du SCN, après avoir étudié la question, a décidé que le SCCN aurait pour but de publier un ensemble intégré et harmonisé d'estimations du PIB des provinces en prix courants, à l'instar des estimations du PIB national. À cet effet, le comité a formé un groupe de travail composé de Yusuf Siddiqi (président), Richard Martel, Michel Vallières, Hans Messinger et Joel Diena (secrétaire). Dave LeBlanc s'est joint au groupe et a assumé une partie des fonctions de secrétaire. Le groupe de travail avait le mandat de relever les différences conceptuelles entre les trois estimations du PIB des provinces et de résoudre ces différences de manière à définir un cadre conceptuel unique pour mesurer le PIB provincial. Il était aussi chargé d'examiner la méthodologie servant à l'établissement des trois ensembles d'estimations. Il devait ensuite procéder à un rapprochement statistique une fois que la DES a produit les estimations provinciales. Voici certaines des questions d'ordre conceptuel à l'étude :*

(1) le traitement de la treizième région (hors du Canada);

(2) la répartition provinciale des recettes et dépenses publiques fédérales (dépenses en biens et services, taxes indirectes, subventions et intérêt sur la dette publique); et

(3) le concept de l'établissement pour certains secteurs d'activité, comme les communications, les finances et le transport.

Le groupe de travail s'est réuni à neuf reprises pendant deux mois, soit du 1er novembre 1993 au 13 janvier 1994. Voici un résumé des questions abordées, ainsi que des décisions prises et des recommandations faites.

(1) **Les comptes de la production provinciale devraient-ils comporter une treizième région?**

À l'heure actuelle, la DMAI produit des estimations du PIB pour dix provinces et deux territoires, dont la somme donne le total national. D'autre part, les comptes provinciaux de la DCNE ne correspondent pas au total national, parce qu'ils excluent les dépenses courantes et les dépenses en immobilisations du gouvernement fédéral canadien dans les «enclaves territoriales», de même que les salaires et traitements du secteur des entreprises et du secteur des particuliers qui sont versés à l'étranger. En effet, la DCNE attribue les éléments exclus des comptes provinciaux à une treizième région. Les salaires et traitements versés à l'étranger par le secteur des entreprises et celui des particuliers ne constituent pas un montant important (environ 160 millions de dollars en 1990). La répartition des dépenses publiques fédérales (environ 1.8 milliard de dollars) dans les «enclaves territoriales» du reste du monde constitue un problème épineux.

En effet, les conventions de la comptabilité provinciale ne sont pas vraiment conçues de manière à englober les opérations «externes» de l'administration fédérale. On a donc cherché à savoir comment mesurer la valeur de ces services à l'échelle provinciale. Dans le SCCN, il a déjà été convenu de répartir les dépenses publiques d'après la province de résidence de l'opération, ce qui correspond dans la plupart des cas à la province de consommation. Étant donné que les ambassades ne résident dans aucune

province, on a proposé[1] d'attribuer les recettes et dépenses à la province où se trouve le bureau exerçant le contrôle (le siège social). Par contre, un tel procédé fausserait la situation du PIB de la province où se trouve ce bureau. Il a donc été décidé que, dans le cas du secteur hors entreprises, une treizième région prendrait en compte les activités des «enclaves territoriales», telles que les ambassades et les bases du ministère de la défense nationale (MDN) à l'étranger. Une démarche semblable devrait être utilisée pour les organisations religieuses établies à l'étranger. À titre de comparaison, on a mentionné que les directives révisées du fond monétaire international (FMI)[2] prévoient une région internationale distincte pour les organisations internationales. On a toutefois rappelé la nécessité de mettre les détails à la disposition des analystes, de manière qu'il leur soit possible d'attribuer les dépenses de la treizième région aux dix provinces et aux deux territoires pour des fins de modélisation.

Dans le cas du secteur des entreprises, il a toutefois été convenu que le PIB intérieur soit réparti entre les dix provinces et les deux territoires. Ce traitement asymétrique a été recommandé pour trois raisons. **D'abord**, la production peut être attribuée à la province ou au territoire où sont situés les facteurs de production. Dans les cas où une succursale d'une entreprise canadienne est établie à l'étranger, les critères[3] du SCN devraient servir à déterminer le lieu de résidence. Lorsque la succursale ne répond pas aux conditions de non-résidence, les salaires et traitements et les autres dépenses a l'étranger engagés devraient être répartis entre les provinces (à titre de coût importé) d'après l'activité au Canada. La question des bureaux étrangers des compagnies aériennes canadiennes a été soulevée. D'après H. Henderson de

---

[1] La Division de la balance des paiements (DBP) a recours à une autre solution pour estimer la répartition provinciale des dépenses fédérales à l'étranger : ces dépenses peuvent être considérées comme des dépenses engagées pour le compte de tous les Canadiens, liées à la capacité des Canadiens de financer ces services et réparties entre les provinces en fonction d'une combinaison de l'impôt sur le revenu des particuliers et de l'impôt sur les bénéfices des sociétés. La somme des provinces doit correspondre au total national.

[2] FMI, Manuel de la balance des paiements, cinquième édition, 1993

[3] Lorsqu'une société maintient une succursale ou un établissement de production à l'étranger durant une longue période, la succursale ou l'établissement sont considérés comme une quasi-société qui réside dans le pays où ils se trouvent. (chapitre 4 du SCN révisé de l'ONU). En outre, l'entreprise doit notamment tenir un ensemble complet de comptes des activités locales (résultats, opérations du bilan conclues avec la société mère), payer les impôts sur le revenu au pays hôte, avoir une présence matérielle marquée. FMI, Manuel de la balance des paiements, cinquième édition, 1993.

la Division de la balance des paiements, les succursales des compagnies aériennes étrangères au Canada (à l'exception des salaires et traitements versés à des résidents canadiens) ne répondent pas aux critères du FMI et ne font pas partie du PIB canadien. De même, les succursales des compagnies aériennes canadiennes à l'étranger devraient être traitées comme des non-résidents du pays hôte et comprises dans le PIB canadien. En ce qui concerne les opérations des succursales des compagnies aériennes étrangères, la Division de la balance des paiements s'interroge sur la classification des salaires et traitements, en particulier dans le cas du personnel embauché sur place. La question est de savoir si cette rémunération devrait faire partie intégrante du service global acheté et être considérée comme un commerce de services aux entreprises (importation de services), ou si elle devrait être comptabilisée comme un revenu du travail plutôt que comme un service. Il convient de noter que la société Bell International peut être considérée comme une entité non résidente; elle devrait être traitée à ce titre dans la balance des paiements canadienne. ***Deuxièmement****, comme nous l'avons mentionné plus haut, les salaires et traitements versés à l'étranger par le secteur des entreprises et celui des particuliers représente un montant négligeable.* ***Enfin****, la création d'une treizième région pour le secteur des entreprises donnerait lieu à un problème complexe, parce que cette région serait susceptible de réaliser une production très variée qui n'aurait aucune valeur sur le plan analytique.*

(2) Répartition provinciale des dépenses et recettes publiques fédérales, des subventions et des taxes indirectes

(a) Dépenses et recettes publiques fédérales

Il a été décidé de répartir les dépenses et recettes publiques fédérales d'après la province de résidence de l'opération. Par exemple, les dépenses concernant un navire de la Garde côtière qui patrouille plusieurs provinces seraient attribuées à la province où se trouve le port d'attache du navire. Comme nous l'avons mentionné plus haut, les dépenses et les recettes relatives aux ambassades et aux postes à l'étranger ou aux bases du MDN à l'étranger seraient attribuées à la treizième région. Les diverses

méthodes décrites dans la note de la DES du 28 octobre 1993 seront utilisées pour répartir par province les recettes et dépenses du gouvernement fédéral et de la défense (Annexe 1).

(b) Subventions

Les subventions sont liées aux coûts de production; elles devraient donc être réparties selon la province de production plutôt qu'être attribuées à la province où le produit subventionné est consommé. Ce procédé sera conforme avec la répartition provinciale des bénéfices du producteur.

(c) Taxes indirectes sur les marchandises

Dans les comptes des entrées et sorties, les taxes indirectes sur les marchandises (y compris la taxe de vente fédérale) constituent des taxes à la consommation et sont perçues dans la province où le produit est utilisé. Dans les comptes économiques provinciaux, la TVF est considérée comme une taxe à la production et est attribuée à la province où sont produits les biens manufacturés.

L'institution de la TPS au début de 1991 a eu pour effet de supprimer ce problème, parce que la DCNE et la DES la considèrent comme une taxe à la consommation. Pour 1990, les tableaux produits par ces deux divisions comporteront une note expliquant le traitement différent.

(3) Concept de l'établissement pour les secteurs d'activité et les méthodes de répartition

(a) On a jugé que les méthodologies provinciales de référence pour les secteurs d'activité suivants sont simples et on les a acceptées; elles ne sont donc pas mentionnées ici.

Agriculture

Exploitation forestière

Fabrication

Transport urbain

Transport interurbain

Routes et ponts

Gazoducs

Oléoducs

Distribution du gaz

Entreposage

Radio et télévision, câble et télécommunications

Services postaux

Services d'utilité publique

Hôpitaux privés

Enseignement privé

Hébergement et restauration

(b) Secteurs d'activité qui nécessitent des ajustements :

Pêches

Pour établir les estimations de ce secteur d'activité, la DES utilise les données provenant de Pêche et Océans Canada sur les arrivages de poissons et sur les pisciculture (premières estimations en 1989). Un examen de la répartition provinciale des données sur les pisciculture a révélé que les chiffres de l'Ontario et du Québec étaient sous-estimés. Le comité a reconnu qu'il fallait apporter des ajustements au total national afin de tenir compte de cette sous-déclaration. La DES a donc été chargée de faire les ajustements appropriés à la fois pour le total national et pour les totaux provinciaux.

Mines

Il a été convenu que la méthodologie de référence utilise la "valeur ajoutée du recensement" pour la répartition des services en province. De plus, le chiffre provincial des salaires et traitements provenant des feuillets T4 devraient être utilisé afin de répartir la production nationale du secteur des carrières et sablières par province.

Camionnage

Une enquête fournit des données sur la province où est domiciliée l'entreprise. Il a été convenu que la DES s'assurerait que l'enquête tient compte de l'aspect provincial de l'activité lorsque l'entreprise possède plus d'un terminal ou «établissement». Il a été convenu que tous les achats des facteurs de production doivent être comptabilisés dans la province où est situé l'«établissement». Par exemple, les dépenses pour des intrants (carburant, repas, hôtels, etc.) d'un camion qui quitte son terminal ontarien pour traverser le pays (hors de l'Ontario) serait mesurée en Ontario.

Taxis

Les deux méthodes employées en vue d'une répartition provinciale de la production se justifient à bien des égards. L'une a recours aux données fiscales, tandis que l'autre divise la production entre l'utilisation personnelle et l'utilisation commerciale. L'utilisation personnelle est répartie en fonction de l'enquête sur les finances des consommateurs, alors que l'utilisation commerciale est répartie d'après le PIB de la province. On a confié à la DES la tâche d'analyser les résultats et de définir une méthode de référence reconnue.

Transports divers

Ce secteur englobe les autobus d'écoliers. Il existe des données par province sur le volet de la demande finale du secteur des administrations publiques, lequel constitue le principal utilisateur de ce service. La DES est chargée de comparer les données afin de s'assurer que la demande par province correspond à la production par province.

Transport aérien

Il existe des données par province sur les recettes voyageurs selon le transporteur principal et d'après le point de vente. Le point de vente peut représenter la consommation, mais non la production. Il existe des données sur l'origine et la destination des voyages, mais on a pensé qu'elles ne tiennent pas compte

de l'étape intermédiaire du voyage. On a par la suite appris que l'enquête basée sur les billets tenait compte de l'origine et de la destination de chaque étape des voyages et qu'elle était représentative de la production pour les recettes voyageurs de niveau I. Les autres revenus pour le niveau I ont été répartis à l'aide des données des T-4 pour le niveau I. Les revenus des autres niveaux seront répartis à l'aide des relevés T-4 correspondants, parce qu'ils représentent la province de travail (production). Dans tous les cas, lorsqu'il existe des données sur la production spécifique de la province pour des marchandises particulières, elles sont utilisées (services à l'agriculture, exploitation forestière). Il a également été déterminé que l'excédent soit réparti d'après la production provinciale. Toutefois, la DES apportera les ajustements nécessaires lorsque la répartition des entrées intermédiaires soulèvera des difficultés.

Transport ferroviaire

Il existe des données sur le transport à l'intérieur de la province et d'une province à l'autre. Les chiffres sur le transport dans la province sont simples, tandis que le transport interprovincial nécessite des ajustements. Il a été convenu d'utiliser la pondération des salaires et traitements des employés du CN et du CP provenant des relevés T-4 par province afin de répartir la production brute des transporteurs interprovinciaux.

Transport par eau

Ce secteur englobe le transport par eau et les services relatifs au transport par eau. Une enquête sur le transport par eau est basée sur la province où est établie la société; cette enquête pourrait servir à répartir par province l'activité du transport par eau. Toutefois, cette enquête englobe des entreprises canadiennes et étrangères; il a été convenu que pour les entreprises étrangères et canadiennes, la DES examinerait les données des T-4 pour voir si l'entreprise est en activité dans plus d'une province. Dans l'affirmative, les résultats de l'enquête seront ajustés en fonction des tendances dégagées par les données T-4. Les résultats seront ensuite comparés avec les données de la DMAI (d'après les données T-4). On étudiera les différences, puis on déterminera la méthodologie définitive à employer.

L'enquête sur le fret produit également des données sur l'origine et la destination en ce qui concerne les tonnages, et ces données pourraient servir à répartir l'activité que constituent les services relatifs au transport par eau.

Construction

Il a été convenu de mesurer la production dans la province où l'ouvrage est exécuté. La base de données reçue de la DISC répartit les coûts des travaux des entrepreneurs et des travaux pour compte propre d'après la province où l'ouvrage est exécuté. L'élément main-d'oeuvre des estimations du PIB provincial utilisera les données suivantes :

(1) les salaires et traitements pour compte propre selon la province où l'ouvrage est exécuté;

(2) les données déclarées sur le revenu du travail des entrepreneurs d'après les traitements et salaires des relevés T-4 versés par province (lieu d'emploi). Une bonne partie du PIB provincial répond au concept de l'ouvrage exécuté, car les traitements et salaires reflètent l'endroit où se trouve le facteur de production qu'est le travail.

Par ailleurs, un entrepreneur (d'une province) peut réaliser des travaux dans une autre province avec une main-d'oeuvre provenant de l'une ou l'autre des provinces. Il n'existe pas toujours une façon évidente de savoir s'il existe des données séparées sur les établissements pour l'autre province, notamment au moyen des relevés T-4 des salaires et traitements payés. Par exemple, à quelle province attribue-t-on l'activité d'une entreprise albertaine qui fait des travaux dans le Nord pendant six mois? Il a été convenu que lorsqu'une entreprise exerce son activité dans une province et établit sa résidence (ouvrage exécuté) dans une autre, la valeur de l'ouvrage exécuté serait attribuée à cette dernière.

Banques, sociétés de fiducie et sociétés de prêts hypothécaires

La production des banques se compose des intérêts théoriques et des frais réellement perçus. Il a été convenu de répartir séparément les intérêts théoriques entre les secteurs des entreprises, des

administrations publiques et des particuliers. Cette répartition sera basée sur les données de la Banque du Canada sur les prêts et les dépôts. Les frais réellement perçus seront répartis d'après les données combinées sur les dépôts et les prêts par province provenant de la Banque du Canada. La même méthode sera utilisée pour les sociétés de fiducie et de prêts hypothécaires.

Coopératives d'épargne et de crédit

La qualité des données pose des difficultés en ce qui concerne la couverture et les vérifications. Il a été convenu d'utiliser l'intérêt net (intérêt gagné moins intérêt payé par province) plus les autres revenus de la DCNE comme facteur de répartition de la production brute par province.

Assurances

Il a été convenu de répartir par province les industries d'assurance biens et risques divers, d'assurance vie et de dépôts selon les données T-4. Les revenus de loyers et les commissions sur les actions et les obligations payées par l'assurance vie seront répartis de la même façon.

Autres institutions financières et immobilier

Il s'agit de la plus importante branche du secteur financier. Il a été convenu que la plupart des sous-activités financières de ce secteur seraient réparties par province à l'aide des données T-4. La DCNE produit des estimations acceptables des commissions immobilières, des loyers résidentiels, des loyers agricoles, des caisses de retraite en fiducie et des redevances aux particuliers par province. La répartition des loyers commerciaux pose le plus gros problème. Il a été convenu d'utiliser la production brute provinciale de l'ensemble du secteur tertiaire comme valeur d'attribution initiale. Cette estimation sera ajustée ultérieurement en fonction de l'utilisation des loyers commerciaux dans la demande intermédiaire et la demande finale.

Loyer des propriétaires occupants

La DCNE produit des données par province sur le loyer brut, le loyer net et les taxes. Il a été convenu que dans le cas des intrants (réparations, assurances et dépenses diverses), il faudrait utiliser les calculs de la DES. L'excédent, soit l'intérêt des emprunts hypothécaires et l'amortissement, est calculé de façon résiduelle.

Commerce de gros et de détail

Il a été convenu que les taux de marge et les ratios du PIB varient d'une province à l'autre et que la DES et la DMAI définissent une méthodologie commune en comparant les données selon la CTI du commerce. Le rapport entre les salaires et traitements et la production brute sera également examiné. Vu la faiblesse des données provinciales sur les marges du commerce de gros, il faudrait appliquer les marges nationales selon la CTI aux ventes provinciales pour estimer la production. Les données T-4 sur les salaires et traitements et les chiffres de Revenu Canada sur le bénéfice net devraient servir à estimer les salaires et traitements et le bénéfice net. On devrait estimer l'excédent par province au moyen du ratio national excédent/production suivant le type de commerce. Il faudrait toutefois ajuster ces estimations lorsque les ratios facteurs intermédiaires/production ne conviennent pas.

Autres services

La plupart des données utilisées proviennent de la Division des services. Cependant, la DMAI utilise les données T-4 pour les entreprises de services informatiques et professionnels et pour les entreprises de production et de distribution de films, car pour ces trois secteurs d'activité, les données de la Division des services montrent l'activité du siège social dans la province où se trouve le siège social, laquelle ne correspond pas nécessairement à la province de production (établissement). La DES est en train d'examiner les résultats de l'enquête annuelle menée par la Division des services sur le développement de logiciels et les services informatiques, laquelle peut être basée sur la province où se trouve

l'établissement. Les données provinciales seront utilisées le plus possible. Dans le cas des services professionnels, on fera appel aux données de Revenu Canada (livre vert) par province.

Autres questions

D'autres questions ont également été abordées au cours des discussions.

(1) Salaires et traitements dans la balance des paiements

À l'heure actuelle, les salaires et traitements versés par les organismes internationaux au Canada ainsi que les salaires et traitements versés aux travailleurs frontaliers sont traités comme des services dans le compte de la balance des paiements canadienne. Les manuels du nouveau SCN et de la balance des paiements recommandent que la rémunération de tels employés soit comptabilisée comme un revenu de facteur de production. Le comité a accepté d'adopter le traitement du SCN lors de la prochaine révision historique.

(2) Programme d'encouragement du secteur pétrolier (PEPS)

Selon le SCN, l'exploration minière, qu'elle soit couronnée de succès ou non, est traitée comme de la formation de capital fixe. Les subventions PEPS versées au début des années 80 étaient destinées à financer les dépenses d'investissement en forage. Conformément au SCN, on a inclus ces dépenses d'exploration dans les valeurs de la formation de capital fixe et du stock de capital à partir desquelles on calcule l'amortissement annuel.

Toutefois, aux fins de l'impôt sur le revenu, la compagnie ne peut inclure l'amortissement propre à ces actifs dans ses livres. Le problème est donc de rapprocher les bénéfices tirés des données de l'impôt sur le revenu et les bénéfices nets du SCN. En gros, ce n'est pas vraiment un problème, puisqu'il existe généralement des puits productifs qui permettent d'amortir le coût des puits secs. Cependant, la production

peut parfois être insuffisante, ce qui signifie un important amortissement porté en déduction d'une production (presque) nulle.

Il a donc été convenu que, dans ce cas uniquement, le PEPS devrait être capitalisé au cours de la période de paiement/rentrée et, ensuite, supprimé du stock de capital. Le montant surestimé de l'amortissement dans le PIB s'en trouverait donc réduit. Mais, comme la somme des 13 comptes régionaux doit être égale au total national, le redressement PESP devra être compensé dans d'autres provinces en attendant les révisions historiques de 1997.

(3) Répartition provinciale des dépenses en immobilisations au titre du matériel flottant par la Division de l'investissement et du stock de capital (DISC)

La DISC répartit actuellement les dépenses en immobilisations au titre du matériel flottant en fonction des sources des recettes provinciales. Il faudrait étudier cette procédure en fonction du SCN afin de garantir que les dépenses en immobilisations soient cohérentes avec la répartition de la production au niveau provincial. Compte tenu des délais pour les comptes d'entrées-sorties repères provinciaux de 1990, les éventuelles corrections devraient être incorporées au moment de la prochaine révision historique.

(4) Intérêt sur la dette publique

Idéalement, il faudrait utiliser deux moyens de mesurer l'intérêt sur la dette publique : un sur une base intérieure (qui paye l'intérêt sur la dette) et un autre sur une base nationale (qui reçoit l'intérêt sur la dette).

Il faut améliorer la méthode de répartition actuellement employée par la DCNE, étant donné que les estimations provinciales reposent sur un mélange des deux concepts. Dans le cas des intérêts payés sur les obligations d'épargne du Canada et sur tous les autres titres de créance (y compris les obligations négociables), la méthode employée tente de tenir compte de l'intérêt reçu par province, tandis que la répartition provinciale des intérêts payés aux non- résidents est déterminée par le payeur de la dette

(autrement dit, la répartition se fait par habitant). En outre, les estimations provinciales des intérêts pour tous les autres titres de créance sont de piètre qualité, parce qu'elles sont tirées de données reflétant le point de vente initial de ces titres, de sorte que la dette est attribuée pour environ 75 % en Ontario.

(5) Mise en oeuvre des recommandations du groupe de travail et révision des séries chronologiques des comptes de production.

Le groupe de travail a défini les concepts et les méthodes à employer pour les comptes provinciaux de référence de 1990. Son mandat ne concerne pas la mise en oeuvre des recommandations touchant les comptes de production historiques. Par ailleurs, si la DCNE et la DMAI harmonisaient leurs estimations de 1990 avec les comptes des entrées et sorties de référence, cela risque de créer une solution de continuité dans la série chronologique et celle-ci ne pourrait être corrigée qu'au moment de la prochaine révision historique. La DMAI révisera ses estimations du PIB en prix courants jusqu'en 1984 et sera donc en harmonie avec la DES pour ce qui concerne le PIB par secteur d'activité. La DCNE ne révisera ses données que lors de la prochaine révision historique. Les estimations du PIB quant au secteur agricole au niveau national demeureront toutefois différentes en 1984 et en 1988, parce que la DES tiendra compte des révisions intersensitaires de ces deux années dans la prochaine révision historique.

APPENDICE

Méthodologie servant à la répartition des dépenses et des recettes fédérales et militaires et des subventions fédérales par province pour les comptes E/S provinciaux de 1990

(A) Dépenses et recettes fédérales et militaires

Concept de «province»

Le concept utilisé dans la répartition des dépenses de l'administration fédérale par province est celui de la province de résidence de l'activité (ou, dans certains cas, de la province d'utilisation prévue). La province de résidence est celle où les biens/services achetés sont utilisés ou, dans certains cas, celle où l'on prévoit les utiliser (utilisation prévue dans le cas des biens livrés à des entrepôts pour réexpédition ultérieure au besoin et répartis selon les données par les ministères intéressés. On a estimé que l'entreposage ne constitue pas une utilisation.)

La «province» comprend également l'étranger (extérieur du Canada) pour les «enclaves territoriales» comme les ambassades ou les postes à l'étranger et les bases du MDN à l'étranger. Les recettes sont réparties selon la province sur la base de la province du gain (où se trouve l'activité génératrice des recettes).

(1) Sources des données de répartition provinciale-fédérales

(i) Relation entre le centre de responsabilité/code de la province

La base principale de l'affectation des dépenses et des recettes des ministères fédéraux par province est la relation centre de responsabilité/code de province qui existe dans de nombreux systèmes comptables des ministères fédéraux. Dans le système comptable de l'administration fédérale, un centre de responsabilité est une entité organisationnelle qui est «responsable» d'une dépense ou d'une recette.

En vertu de cette méthode, les dépenses/recettes sont imputées au budget d'un centre de responsabilité (CR), car elles sont comptabilisées par code d'article d'exécution. Chaque centre de responsabilité (CR) est identifié par la province où il se trouve. Les dépenses et les recettes de chaque CR sont agrégées par province, par code d'article économique (ECON) et par code d'article d'exécution (LOBJ) à la fin de l'année. En général, les biens/services imputés au budget d'un centre de responsabilité sont utilisés par ce dernier dans la province où se trouve l'activité ou le CR, mais ce n'est pas toujours le cas, et les ministères aident à identifier ces secteurs. Des ajustements sont faits par E/S aux états des CR/province par article d'exécution pour identifier la province où se trouve l'activité.

Sources :

Les données basées sur la relation CR/code de province donnent les détails des dépenses/recettes pour plusieurs ministères selon l'article d'exécution/l'article économique par province sur bande, disquette ou sortie imprimée et proviennent :

(a) du système de rapports ministériels (SRM) que tient le ministère des Services gouvernementaux (anciennement ASC)

(b) de divers systèmes comptables ministériels pour les clients hors SRM

Il convient de noter que tous les ministères ne tiennent pas des concordances qui relient les CR aux provinces. On se sert alors d'autres méthodes de répartition, exposées ci-dessous.

(ii) Autres méthodes de répartition/sources

(a) Il se peut que des ministères qui n'ont pas de relation CR/code de province précisée dans leur système comptable fournissent des renseignements supplémentaires par province semblables à ceux contenus dans la base de données CR/code de province décrite ci-dessus.

(b) Pour les autres dépenses, les schémas de répartition utilisées comprennent ce qui suit :

(1) la distribution du personnel par province de travail. Ces données représentent le nombre de salariés par province par ministère et servent principalement à répartir les dépenses comme les dépenses générales de fonctionnement de bureau (fournitures de bureau, téléphone, locations, etc.). On utilise le nombre de salariés par province plutôt que les niveaux des salaires par province, car la nature des dépenses est plus une fonction du nombre de salariés que du salaire individuel.

Source:

Le Système de l'emploi dans l'administration fédérale de la Division des institutions publiques. Ce système utilise les données communiquées par le Centre d'information sur le personnel de ASC et les données utilisées sont basées sur la province de travail suivant le ministère et l'agence.

(2) La population du Canada par province, pour quelques dépenses, comme la publicité.

Source: Cansim

(3) Salaires et traitements (s&t)/revenu supplémentaire du travail (RST)

Les données par centre de responsabilité/code de province ne sont pas disponibles pour ces dépenses pour les tableaux provinciaux E/S pour 1990. Les données selon la province de travail (basées sur les T-4) communiquées par la Division du travail serviront donc à l'affectation des salaires et traitements. La Division du travail ne dispose pas d'une répartition provinciale du RST par industrie; on obtient des estimations du RST par province par

industrie en applicant à la valeur des salaires et traitements de chaque province le rapport provincial total du RST au s&t, contraint au total du RST par province.

(4) Autres données de répartition/méthodes

Dans certains cas, on utilise d'autres schémas de répartition provinciaux, comme par exemple certaines données provenant du volume 2, partie II, des Comptes publics, des résultats de quelques études effectuées par l'ancien centre de la taxation intergouvernementale d'ASC, ou des résultats d'autres études faites par des organismes comme le Conseil du Trésor.

(2) Sources des données de la répartition provinciale - Défense (MDN)

On utilise plusieurs sources de données pour répartir les dépenses militaires selon la province de résidence de l'activité ou de l'utilisation prévue. Il convient de noter que le MDN possède un système comptable semblable au système du code de CR/province mentionné plus tôt. Cependant, en raison de la nature du ministère et de son fonctionnement, les données du système ne sont pas représentatives de la province de résidence de l'activité puisque, dans la plupart des cas, le secteur responsable du budget et de la dépense n'était pas la province de résidence de l'activité. De nombreux articles sont achetés de façon centrale, livrés à des entrepôts, des bases, etc., et il est très difficile, sinon impossible, d'utiliser un système comptable pour les retracer tous. Les sources de données suivantes ont donc été mises au point pour servir à la répartition des dépenses MDN :

(i) Système des coûts MDN

Ce système du MDN fournit des renseignements selon le type de bien/service (selon l'article d'exécution/économique) par province. Le système utilise le «coût», plutôt que la «dépense», et c'est un résumé des nombreux facteurs de coût qui touchent les différentes opérations du MDN. Les valeurs des

coûts (en pourcentage par province) par ECON sont appliquées aux dépenses ECON, ce qui donne une répartition par province et marchandise. En vertu des accords de taxation réciproques fédéraux-provinciaux en place entre 1977 et 1990, on a estimé que ce système était une base représentative pour répartir les dépenses MDN par province d'utilisation et pour le versement aux provinces des taxes provinciales de notre consommation. Les E/S le considèrent également comme la meilleure solution de rechange aux données réelles de la province de résidence de l'activité, et on l'a donc utilisé ici.

(ii) Système de projet d'immobilisation MDN

Le MDN a de nombreux projets «d'immobilisations» en cours pendant une année donnée, et chaque projet a un gestionnaire et un code de projet. Chaque gestionnaire de projet fournit des renseignements selon le code de projet concernant la nature des dépenses (article d'exécution) et la répartition par province (ou l'utilisation prévue) des biens achetés. Des articles comme les pièces de rechange sont normalement affectés, selon la province, à partir de la répartition provinciale du matériel principal acheté.

(iii) Traitements et salaires/RST

Les salaires et traitements sont répartis par province selon la province de travail et les salaires gagnés dans chaques province. Le RST sera réparti par province à partir du schéma interprovincial des salaires et traitements, ajusté aux rapports provinciaux du RST au s&t et contraint au total du RST par province.

(iv) Autres sources/méthodes de répartition

D'autres méthodes de répartition mentionnées en Fédéral (ii) (b) sont également utilisées, à savoir :

a) la répartition du personnel ministériel selon la province de travail

b) la population du Canada

c) d'autres méthodes de répartition (de Fédéral (b) (4) ci-dessus)

B) **Subventions fédérales**

Les subventions fédérales par branche d'activité sont affectées par province selon la province de production.

Sources/méthodes

Les données sur les subventions par province de production ne peuvent être obtenues des données CR/code de province susmentionnées, puisque ces données représentent la province de dépense, où les paiements sont faits, et non la province de production, où les subventions ont été «utilisées». Toutefois, il y a diverses autres sources pour la dimension provinciale des subventions fédérales :

(1) Subventions agricoles (branche 1, 2, 20 et 22 - 1075M $ ou 22 % du total des subventions fédérales)

La distribution provinciale des subventions agricoles est établie à partir des données détaillées communiqués par la Division de l'agriculture de Statistique Canada. Cette dernière reçoit des renseignements détaillés d'Agriculture Canada par programme et bénéficiaire et les données provinciales sont calculées à partir de la province de production. Des ajustements sont faits aux valeurs courantes pour obtenir des valeurs de subventions sur une base comptable.

(2) Autres subventions importantes

Les données pour les subventions suivantes proviennent des ministères qui effectuent les paiements :

SRC (code 175)

SCHL (code 187)

Transport - Rail (code 163), eau (code 164), camionnage (code 165)

Société canadienne des postes (code 178)

Ces six secteurs représentent 68 % du total des subventions fédérales, ou 3277M $. Par conséquent, en prenant les sources de données provenant de (i) et (ii) ci-dessus, on a affecté par province presque 90 % (4352M $) du total des subventions fédérales (4841M $).

(3) Autres subventions fédérales

Concernant la balance des subventions fédérales (489M$) certaines ont pour but d'encourager l'emploi (140M$) et la distribution provinciale de ces dernières est basée sur la distribution provinciale de l'emploi par industrie pour les industries respectives.

Pour ce qui reste des subventions par industrie qui ne sont pas encore affectées par province (349M$), les entrées provinciales par industrie ont été utilisées.

TECHNICAL SERIES/CAHIERS TECHNIQUES

INPUT-OUTPUT DIVISION/DIVISION DES ENTRÉES-SORTIES

STATISTICS CANADA/STATISTIQUE CANADA

(1) Hoffman et al., User's Guide to Statistics Canada Structural Economic Models, Input-Output Division, Statistics Canada, Revised September 1980.

(2) Hoffman et al., Guide d'utilisation des modèles économiques et structuraux de Statistique Canada, Division des entrées-sorties, Statistique Canada, Révisé septembre 1980.

(3) Durand R. and Rioux R., Estimating Final Demand Expenditure at Factor Cost and Net of Tax Price Indices in the Canadian Input-Output Tables, Paper Presented at the International Round Table on Taxes and the CPI, Ottawa, Input- Output Division, Statistics Canada, March 3, 1987.. Out of Print. Durand, R., and Rioux, R., Estimating Final Demand Expenditure at Factor Cost and Net of Tax Price Indices Now published in Economic Systems Research, Journal of the International Input-Output Association, Volume 6, Number 3, 1994. pp.265.

(4) Siddiqi Y., Murty P.S.K., Diena J., Highlights of the Public Sector Market Study, 1983., Input-Output Division, Statistics Canada, September 1987.

(5) Murty P.S.K., Size and Structure of the Public Sector Market, 1983, Sources and Methods, Input-Output Divison, Statistics Canada, September 1987.

(6) Durand R., The Adding-Up Problem in the Computation of Aggregate Constant Price GDP, Input-Output Division, Statistics Canada, October, 1987. Out of Print/Epuisé

(7) Durand R. and Markle T., Measuring the Variability of Input-Output Structures: A Progress Report, Input-Output Division, Statistics Canada, December 1987. Out of Print/Epuisé

(8) Durand R. and Markle T., On the Variability of Input-Output Structures: A Progress Report on the Constant Price Industrial Input Structures, Input-Output Division, Statistics Canada, April 1988. Out of Print/Epuisé

(9) Durand R. and Markle T., Structural Change in the Canadian Economy: The Supply Side in Current Prices, Input-Output Division, Statistics Canada, July 1988. Out of Print/Epuisé

(10) Durand R., Statistics Canada's Price Model: A Detailed Description of the Structure and Simulation Capacities, Input-Output Division, Statistics Canada, August 1988.

(11) Durand R. and Markle T., Structural Change in the Canadian Economy: The Supply Side in Constant Prices, Input-Output Division, Statistics Canada, October 1988. Out of Print/Epuisé

(12) Durand R. and Markle T., A Diversity Analysis of Structural Change Based on the Canadian Input-Output Tables , Input-Output Division, Statistics Canada. Out of Print/Epuisé. Durand, R. and Markle, T., Diversity Analysis of Strutural Change Based on the Canadian Input-Output Tables. Now published in Economic System Research, Journal of the International Input-Output Association, Volume 6, Number 3, 1994, p.277

(13) Durand R. and Diaz A., Input-Output Modelling of Commodity Indirect Taxes for Macroeconomic Analysis, Input-Output Division, Statistics Canada, January 1989. Out of Print/Epuisé

(14) Murty P.S.K., Généreux P.A., Leblanc D., Greenberg M. Provincial Sales Tax Commodity Allocation Project, 1984 Sources and Methods, Input-Output Division, Statistics Canada, January 1989.

(15) Durand R., The Balancing Process of the Regional Input-Output Tables, Input-Output Division, Statistics Canada, February 1989. Out of Print/Epuisé

(16) Siddiqi Y., Murty P.S.K., Diena J., Highlights of the Provincial Sales Tax Commodity Allocation Project, 1984, Input-Output Division, Statistics Canada, January 1989. Reprinted from Canadian Economic Observer, May 1989.

(17) Durand R., Aggregation Formulas for Multifactor Productivity, Input-Output Division, Statistics Canada, June 1989. Out of Print/Epuisé

(18-E) Mercier P., Durand R. and Diaz A., Specification of Parameters for the National Input-Output Model, Input-Output Division, Statistics Canada, December 1991.

(18-F) Mercier P., Durand R. et Diaz A., Spécification des paramètres du modèle d'entrées-sorties national, Division des entrées-sorties, Statistique Canada, décembre 1991.

(19-E) Siddiqi Y., Murty P.S.K., Commodity Indirect Taxes in the Canadian Input-Output Accounts, 1984, Input-Output Division, Statistics Canada, July 6, 1989.

(19-F) Siddiqi Y., Murty P.S.K.,Impôts indirects sur les biens et services dans les comptes d'entrées-sorties du Canada, 1984,Division des entrées-sorties, Statistique canada, 6 juillet 1983.

(20) Markle, T., Progress Report # 5: On the Temporal Variability of the Aggregate Input Structure, Input-Output Division, Statistics Canada, September 1989. Out of Print/Epuisé

(21) Siddiqi Y., Murty P.S.K., Highlights of Commodity Taxes for 1984, Input-Output Division, Statistics Canada, Canadian Economic Observer, September 1989.

(22) Siddiqi Y., Murty P.S.K., Commodity Indirect Taxes - An Inventory before the GST, Input-Output Division, Statistics Canada, Economic Observer, October 1989.

(23) Murty P.S.K., Siddiqi Y., Government Expenditures on Goods and Services and Transfer Payments in Canada, 1961-1985, Input-Output Division, Statistics Canada, December 1989.

(24) Murty P.S.K., Siddiqi Y., Government Expenditures on Goods and Services and Transfer Payments in Canada 1961-1985, Input-Output Division, Statistics Canada, Reprint from Canadian Economic Observer May 1990. (Extract of full paper)

(25) Siddiqi Y., Murty P.S.K., Commodity Indirect Taxes in the Canadian Input-Output Accounts, 1984-1986, Input-Output Division, Statistics Canada, February 1990.

(26) Durand R., Growth Accounting and the Quality Adjustment of the Capital Stock, Input-Output Division, Statistics Canada, February 1990. Out of Print/Epuisé

(27) Durand R., Salem M., On a Dynamic Productivity Index Number Formula, Input-Output Division, Statistics Canada, revised version February 1990. Out of Print/Epuisé

(28) Diaz A., The 1989 increase in Labour Compensation per Person: Was it caused by wage demands?, Input-Output Division, Statistics Canada, June 1990.

(29) Murty P.S.K., Federal Goods and Services Tax and the Canadian System of National Accounts Input-Output Division, Statistics Canada, October 1990.

(30) Effective tax rates and net price indexes/Les taux de taxe actuels et les indices de prix net, Feature Article/Etude spéciale, Canadian Economic Observer/L'observateur économique canadien, November 1990/novembre 1990.

(31) Salem M., Documentation of Capital Input and Capital Cost time series for Multifactor Productivity Measures, Input-Output Division, Statistics Canada, Reviewed and updated by R. Fortin and Y. Sabourin, December 1990.

(32) Siddiqi Y., Murty P.S.K., Federal Sales Tax in the Canadian Input-Output Accounts, Input-Output Division, Statistics Canada.July 26, 1989. Draft, Out of Print/Epuisé

(33) Murty P.S.K., New Paradigm to analyze Government Transfer Payments with special reference to Canada, Input-Output Division, Statistics Canada, January 3,1991. Draft,

(34) Durand R., Productivity Analysis and the Measurement of Gross Output Net of Intra-Industry Sales, Input-Output Division, Statistic Canada, January 1991.

(35) Murty P.S.K., and Siddiqi Y., A New Paradigm to Analyze Commodity Indirect Taxes and Subsidies, 1986-1989, Input-Output Division, Statistics Canada, April 5, 1991.

(36) Généreux P., The Input-Output Structure of the Economies of the Yukon and Northwest Territories, 1984, Input-Output Division, Statistics Canada, May 1991.

(37) Généreux P., La structure par entrées-sorties des économies du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, 1984, Division des entrées-sorties, Statistique Canada, mai 1991.

(38) Durand R., An Alternative to Double Deflation for Measuring Real Industry Value Added, Input-Output Division, Statistics Canada, June 1991. Out of Print. Now published in Review of Income and Wealth, Series 40, Number 3, September 1994.

(39) Généreux P., I/O tables in constant prices:Revised deflation process and analysis of the machinery and equipment sector, Input-Output Division, Statistics Canada, Sept. 24-26, 1984. Reprint July 1991.

(40) Murty K. and Siddiqi Y., Government subsidies to industry/Les subventions gouvernementales accordées aux industries, Input-Output Division/Division des entrées-sorties, Statistics Canada/Statistique canada, Reprint from Economic Observer/Réimprimé de L'observateur économique canadien, May 1991/mai 1991.

(41) Diaz A., Alternative Concepts of Output and Productivity, Input-Output Division, Statistics Canada, Catalogue 15-204, 1989 issue; July 1991.

(42) Durand, R., Aggregation, Integration and Productivity Analysis: An Overall Framework, Input-Output Division, Statistics Canada, Catalogue 15-204, 1989 issue; July 1991.

(43) Diaz A., The Statistics Canada Concepts and Measures of Productivity, Input-Output Division, Statistics Canada, July 1991. Discontinued

(44-E) Dionne M., Measuring Capital Depreciation, Input-Output Division, Statistics Canada, July 1991. Discontinued

(44-F) Dionne M., Mesure de la dépréciation du capital, Division des entrées-sorties, Statistique Canada novembre 1991. Discontinué

(45) Murty P.S.K. and Siddiqi Y., Scope of Public Grants Economy in Canada, Input-Output Division, Statistics Canada, December 6, 1991.

(46) Murty P.S.K. et Siddiqi Y., Portée de l'économie des subventions publiques au Canada, Division des entrées-sorties, Statistique Canada, 6 décembre 1991.

(47-E) Gill K. and Larose M., Sources and Methods of Estimating Employment by Input-Output Industries for the years 1961 to 1989 Input-Output Division, Statistics Canada, November 1991, Revised February 1993.

(47-F) Gill, K. et Larose, M., Sources et méthodes d`estimation de l`emploi par industries entrées-sorties de 1961 à 1989, Division des entrées-sorties, Statistique Canada, novembre 1991, Révisé février 1993.

(48) Murty, P.S.K. and Siddiqi ,Y., Transfer Payments in National Accounts and Grants Economics, Input-Output Division, Statistics Canada, September 5, 1992.

(49) Interprovincial and International Trade Flows of Goods 1984-1988/Flux du Commerce International et Interprovincial des Biens 1984-1988, Input-Output Division/Division des entrées-sorties, Statistics Canada/Statistique Canada,June 1992/juin 1992. Cost/Coût=$500.00. Out of Print/ Epuisé

(50) Messinger, H., Canada's Interprovincial Trade Flows of Goods, 1984-88/Flux de commerce interprovincial des biens au Canada, Input-Output Division/Division des entrées-sorties, Statistics Canada/Statistique Canada. January 1993/janvier 1993. Forthcoming/A venir. Cost/Coût=$800.00.

(51) Webber, M., Estimating Total Annual Hours Worked from the Canadian Labour Force Survey, Labour and Household Surveys Analysis Division and Input-Output Division, Statistics Canada, April, 1983.

(52-E) Statistics Canada's Input-Output Model: General Description, Critical Analysis of Partially Closed version and Alternative Solutions, Input-Output Division, Statistics Canada, June 1991.

(52-F) Le Modèle d'entrées-sorties de Statistique Canada:présentation générale, analyse critique de la version avec fermeture partielle et solution de rechange, Division des entrées-sorties, Statistique Canada, juin 1991.

(53) Murty, P.S.K., A New Approach to Analyze Public Sector Grants: A Case Study of Canada, Input-Output Division, Statistics Canada, January 1993.

(54) Murty, P.S.K., Scope of the Public Sector Grants in the Canadian Economy Revisited, Input-Output Division, Statistics Canada, January 1993.

(55) Murty, P.S.K., A Blueprint for the System of Grant Accounts, Input-Output Division, Statistics Canada, February 1993.

(56) Murty, P.S.K., The Need for a System of Grant Accounts, Input-Output Division, Statistics Canada, March 1993.

(57-E) Siddiqi Y., Salem M., Estimating More Timely Input-Output Accounts: A Synthetic Approach, Input-Output Division, Statistics Canada, March 1993.

(57-F) Siddiqi Y., Salem M., Estimation des comptes d'entrées-sorties dans des délais raisonnables : une méthode synthétique, Division des entrées-sorties, Statistique Canada, mars 1993.

(58-E) Poole, E., A guide to using the Input-Output Model of Statistics Canada, Input-Output Division, Statistics Canada, June 1993.

(58-F) Poole, E., Guide de l'utilisation du modèle d'entrées-sorties de Statistique Canada, Division des entrées- sorties, Statistique Canada, juin 1993, Révisé 18 octobre 1993.

(59) Murty, P.S.K., A System of Grant Accounts, Input-Output Division, Statistics Canada, September 1993.

(60 -E) Allard-Saulnier, M., Comparability of Multifactor Productivity Estimates in Canada and the United States, Input-Output Division, Statistics Canada, February 1993. Catalogue 15-204E, 1991 issue; February 1993.

(60-F) Allard-Saulnier, M., Comparabilité des estimations de la productivité multifactorielle au Canada et aux Etats-Unis, Division des entrées-sorties, Statistique Canada, février 1993. N°15-204F au catalogue, issue 1991, février 1993.

(61-E) Maynard, J.P., Hours worked; A New Measure of Labour Input for Multifactor Productivity Estimates, Input-Output Division, Statistics Canada, February 1993. Catalogue 15-204E, 1991 issue; February 1993.

(61-F) Maynard, J-P. , Les heures travaillées: une nouvelle mesure de l'entrée de travail pour la productivité multifactorielle, Division des entrées-sorties, Statistique Canada, février 1993. N°15-204F au catalogue, issue 1991, février 1993.

(62) Murty, P.S.K., A New Approach to Analyze Grants Economy, Input-Output Division, Stattistics Canada, October 21, 1993.

(63) Messinger, H., Interprovincial Trade Flows of Goods and services\Les flux du commerce interprovincial des biens et des services,Feature Article/Étude spéciale, Canadian Economic Observer/de l'observateur économique canadien, October 1993/octobre 1993.

(64-E) Durand, R., Statistics Canada Multifactor Productivity Program,. Based on 'Le programme de productivité multifactorielle de Statistique Canada", Actualité Economique, Vol. 69 (4) décembre 1993, pp.313-330 and Feature Article, In Measuring Agricultural Productivity and Related Data for Regional, National and International Comparisons Proceedings, (S. Narayanan and J. King eds.), Agriculture Canada, 1994.

(64-F) Durand, R., Le programme de productivité multifactorielle de Statistique Canada, Étude spéciale, L' Actualité économique, Revue d'analyse économique, vol.69,n04, Division des entrées-sorties, Statistique Canada, décembre 1993.

(65) Murty, P.S.K., 1990 Public Sector Input Output Accounts for the Republic of Kenya, Input-Output Division, Statistics Canada, December 1995.

(66) Durand, R., On the measurement of Capital Services and Economic Efficiency, Input-Output Division, Statistics Canada, September 1993, Revised March and September 1994.

(67-E) Durand, R., Productivity, Welfare, Growth and Competitiveness, Output Division, Statistics Canada, November 7, 1994, Revised February 1995.

(67-F) Durand, R., Productivité, bien-être, croissance et compétitivité, Division des entrées-sorties, Statistique Canada, 7 novembre 1994, Révisé 17 février 1995.

(68) Durand, R., New Alternatives Estimates of Real Industry Value-Added for Canada, Input-Output Division, Statistics Canada, December 1994.

(69) Murty, P.S.K., EXECUTIVE SUMMARY Hospital Data in the National Accounts, Input-Output Division, Statistics Canada, December 1994.

(70) Murty, P.S.K., Hospital Data in the National Accounts, Input-Output Division, Statistics Canada, January 9, 1995.

(71-E) Murty, P.S.K., First Nations and Inuit in the Public Sector of the National Accounts, Input-Output Division, Statistics Canada, May 25, 1995.

(71-F) Murty, P.S.K., Traitement de l'autonomie gouvernementale des Pemières Nations et des Inuit dans le secteur des administrations publiques des comptes nationaux, Division des entrées-sorties, Statistique Canada, mai 1995.

(72-E) Murty, P.S.K and Siddiqi, Y., Provincialization of the Government Sector in the Provincial Input-Output Accounts of Canada, 1990 , Input-Output Division, Statistics Canada, May 1995.

(72-F) Murty, P.S.K. et Siddiqi, Y., La provincialisation du secteur des administrations publiques dans les comptes d'entrées - sorties provinciaux du Canada de 1990, Division des entrées-sorties, Statistique Canada, mai 1995.

(73-E) Johnson, J., A KLEMS Database: Describing the Input Structure Canadian Industry, Input-Output Division, Statistics Canada, Catalogue 15-204E, 1992 issue; April 1994.

(73-F) Johnson, J., Une base de données KLEMS: décrivant la structure des entrées de l'industrie Canadienne, Division des entrées-sorties, Statistique Canada, N°15-204F au catalogue, issue 1992, avril 1994.

(74-E) Johnson, J., Analysing Canadian Manufacturing Using the KLEMS, Input-Output Division, Statistics Canada, Catalogue 15-204E, 1992 issue; April 1994.

(74-F) Johnson, J., L'analyse des industries manufacturières canadiennes à partir du KLEMS, Division des entrées-sorties, Statistique Canada, N°15-204F au catalogue, issue 1992, avril 1994.

(75-E) Salem, M., Miller, N.and Siddiqi, Y.M., Double-Deflation and the Canadian Experience in Measuring Real GDP, Input-Output Division, Statistics Canada, August 1994.

(76) Durand, R., Developing Integrated Multifactor Productivity Accounts in the Input-Output Accounting Framework: The Canadian Experience, Input-Output Division, Statistics Canada, October 1995.

(77) Durand, R., Mercier P., Simulating Productivity Gains with an Input-Output Model, Input-Output Division, Statistics Canada, December 1995.

(78-E) Integration of the Provincial Production Accounts, Report of the Provincial Group, Input-Output Division, Statistics Canada, June 1994.

(78-F) Intégration des comptes provinciaux de la production, Rapport du groupe de travail, Division des entrées-sorties, Statistique Canada, juin 1994.

BON DE COMMANDE

Division des entrées-sorties

POSTEZ À :
Vente des publications
Statistique Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0T6

TÉLÉCOPIEZ À : (613) 951-1584

Le bon télécopié tient lieu de commande originale. Veuillez ne pas envoyer de confirmation.

(En caractères d'imprimerie s.v.p.)

Entreprise _____

Service _____

À l'attention de _____

Adresse _____

Ville _____ Province _____

Code postal _____ Tél. _____

MODALITÉS DE PAIEMENT

☐ Numéro d'ordre d'achat *(inclure s.v.p.)* _____

☐ Paiement inclus _____ $

☐ Envoyez-moi la facture plus tard (max. 500 $)

Portez à mon compte : ☐ MasterCard ☐ VISA

Nº de compte

Date d'expiration

Signature _____

Numéro de référence du client _____

Numéro au catalogue	Titre	Fréquence de parution/ Date de parution	Abonnement annuel ou prix de la publication			Qté	Total $
			Canada $	États-Unis $ US	Autres pays $ US		
15-201	Système de comptabilité nationale: La structure par entrée-sorties de l'économie canadienne, 1990	Annuel 01/92	66.00	80.00	93.00		
15-204F	Système de comptabilité nationale: Mesures globales de productivité, 1992	Annuel 07/91	44.00	53.00	62.00		
15-510	La structure par entrées-sorties de l'économie canadienne, 1961-1981	Hors Série 01/88	66.00	79.00	79.00		
15-511	La structure par entrées-sorties de l'économie canadienne en prix constants, 1961-1981	Hors Série 01/88	66.00	79.00	79.00		

This order coupon is available in English upon request

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Numéro au catalogue	Titre	Fréquence de parution/ Date de parution	Abonnement annuel ou prix de la publ.			Qté	Total $
			Canada $	États-Unis $ US	Autres pays $ US		
PUBLICATIONS DU BUREAU							
11-001F	Le Quotidien	**Quotidien**	240,00	288,00	336,00		
11-002F	Infomat	**Hebdo.**	140,00	168,00	196,00		
11-008F	Tendances sociales canadiennes	**Trimestriel**	34,00	40,00	48,00		
11-010	L'Observateur économique canadien	**Mensuel**	220,00	264,00	308,00		
11-204F	Catalogue de Statistique Canada 1990	**Annuel**	15,00	18,00	21,00		
				TOTAL			
Les clients canadiens ajoutent la taxe de 7 % sur les produits et services.				**TPS (7 %)**			
Veuillez noter que les réductions s'appliquent au prix des publications et non au total général; ce dernier pouvant inclure des frais de port et de manutention particuliers et la TPS.				**TOTAL GÉNÉRAL**			

Le chèque ou mandat-poste doit être fait à l'ordre du Receveur général du Canada – Publications. Les clients canadiens paient en dollars canadiens; les clients à l'étranger paient le montant total en dollars US tirés sur une banque américaine.

Commande remplie par : Date :

Tout abonnement débute avec le prochain numéro à paraître.

Pour un service plus rapide, composez ☎ **1-800-267-6677** ☎ **Comptes VISA et MasterCard**

PF 0347 90/05

Ca CU5

STATISTICS CANADA LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE STATISTIQUE CANADA

1010285977

C. 3